

Demande de Propositions

Recrutement d'un consultant pour la réalisation de l'étude de référence (Baseline) du Programme de Transformation de la Chaîne de Valeur Avicole du Bénin (BeniPoule)

Numéro de Référence : RQ10466
Date de Publication : 07/21/2026
Date Limite pour les Réponses : 08/02/2026

Contexte

TechnoServe est une organisation ayant pour mission de collaborer avec des hommes et des femmes animés par l'esprit d'entreprise pour construire dans les pays en développement, des exploitations agricoles, des entreprises et des secteurs d'activités performants et compétitifs. Nous sommes une ONG à but non lucratif qui lutte contre la pauvreté en facilitant l'accès des individus à l'information, à la compétence, au capital et aux marchés. TechnoServe a pour mission de collaborer avec des hommes et des femmes, animés par l'esprit d'entreprise pour construire dans les pays en développement, des exploitations agricoles, des entreprises et des secteurs d'activités performants et compétitifs.

2. Contexte

Le Programme de Transformation de la Chaîne de Valeur Avicole du Bénin (BeniPoule) vise à catalyser un système de marché avicole compétitif, inclusif et résilient au Bénin, à travers une approche de Développement des Systèmes de Marché (Market Systems Development - MSD). Financé par l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas (EKN) et mis en œuvre par TechnoServe, le programme collabore avec les acteurs du secteur privé, les associations professionnelles, les institutions financières et les agences gouvernementales afin de lever les contraintes systémiques qui pèsent sur la production avicole, les intrants, l'agrégation, le financement et la gouvernance du secteur.

Le programme sera mis en œuvre sur cinq ans et comprend une phase de démarrage (inception) d'une durée d'un an, au cours de laquelle seront réalisées des analyses fondatrices, notamment une Analyse des Systèmes de Marché (Market Systems Analysis - MSA) et une évaluation de référence (baseline). L'étude de référence permettra d'établir les valeurs de référence des indicateurs clés du programme, de valider les hypothèses sous-jacentes à la Théorie du Changement, et d'éclairer l'affinement des cibles durant la phase de démarrage.

Portée des Travaux

3. Objet de la mission

L'étude de référence a pour objet de :

- Établir les valeurs de référence pour les indicateurs clés aux niveaux des effets (outcomes), sous-objectifs et objectifs du cadre logique de BeniPoule, et valider les cibles annuelles et les cibles à l'horizon du projet ;
- Fournir un point de référence contrefactuel crédible pour les futures évaluations à mi-parcours (midline) et finales (endline) ;
- Valider les hypothèses et postulats clés de la Théorie du Changement de BeniPoule ;
- Assurer la conformité avec la norme DCED et les bonnes pratiques MSD en matière de mesure des résultats.

Il convient de noter que l'étude de référence n'a pas vocation à être une étude sectorielle descriptive et devra éviter toute duplication avec les travaux commandés séparément dans le cadre de l'analyse des systèmes de marché (MSA).

4. Étendue des travaux

L'étude de référence couvrira :

- Les producteurs et entrepreneurs avicoles des segments prioritaires (élevage traditionnel, semi-commercial et commercial, race locale améliorée) ;
- Les MPME(micro, petites et moyennes entreprises) liées à l'aviculture (par exemple : agrégateurs, transformateurs, fournisseurs d'intrants), le cas échéant ;
- Les acteurs du système de marché et les conditions de l'environnement habilitant pertinentes pour les résultats du programme.

Par rapport à sa portée géographique, l'échantillonnage se fera de manière raisonnée en privilégiant les bassins de production, et les marchés avicoles identifiés lors de la conception du projet et affinés durant sa phase de démarrage.

Au minimum, l'étude de référence devra répondre aux questions d'évaluation clés suivantes :

- Quel est l'état actuel de la production avicole, de la productivité, des revenus et de la participation au marché chez les producteurs (éleveurs) et entrepreneurs cibles ?
- Quel est le niveau actuel d'accès et d'utilisation des :
 - Services de vulgarisation et de conseil
 - Intrants et équipements de qualité
 - Canaux d'agrégation et de commercialisation
 - Services financiers et services d'appui aux entreprises
 - Mécanismes d'information sur les marchés et d'assurance qualité
- Existe-t-il des différences géographiques, d'âge, de genre ou selon le type d'acteurs dans l'accès et l'utilisation de ces services ?
- Quels sont les comportements, incitations et contraintes prédominants en lien avec les voies d'intervention hypothétiques de BeniPoule ?

5. Tableau des indicateurs

Le tableau ci-dessous présente les indicateurs du programme pour lesquels une valeur de référence est requise. Tous les indicateurs au niveau individuel doivent être désagrégés par genre et par âge, conformément aux engagements de la proposition (50 % de femmes, 50 % de jeunes). Il est à noter que les indicateurs de niveau effet (outcome) du projet portent sur l'accès et la portée et ne nécessitent donc pas de valeurs de référence.

Niveau de résultat	Indicateur	Unité de mesure	Donnée de référence requise	Désagrégation
Objectif global (Goal)	Nombre de personnes dont la situation nutritionnelle est devenue plus résiliente aux chocs (mesuré par le HFIAS ou le HHS)	Nombre de personnes	Score de sécurité alimentaire des ménages (HFIAS) pour les ménages liés aux producteurs, entrepreneurs et travailleurs avicoles	Aucune
	Nombre d'emplois de meilleure qualité (emplois soutenus, pourvus et/ou créés grâce au programme)	Nombre d'emplois	Nombre et type actuels d'emplois dans les exploitations et entreprises avicoles. <i>Pour cet indicateur, le consultant devra se référer aux standards de TECHNOSERVE qui lui seront transmis dans la documentation)</i>	Genre (Homme/Femme) ; Jeunesse (18-35/36+) ; Type d'emploi (Consolidé/Créé/Pourvu) ; Type d'acteur (Exploitation familiale/MSME/Grande entreprise/Entrepreneur indépendant)
Objectif (Objective)	Volume annuel de viande de volaille commerciale produite localement	Tonnes métriques (t/an)	Volume de production annuel actuel de viande de poulet de chair	Aucune
	Volume annuel d'œufs de table commerciaux produits localement	Tonnes métriques (t/an)	Production annuelle actuelle d'œufs	Aucune
	Production annuelle de poussins d'un jour (DOC) de race locale améliorée	Nombre de DOC/an	Production annuelle de DOC par type de race	Aucune

Niveau de résultat	Indicateur	Unité de mesure	Donnée de référence requise	Désagrégation
	Valeur des revenus du secteur avicole pour les exploitations et entreprises (Augmentation cumulative totale des revenus annuels (en dollars américains) des agriculteurs, et entreprises du secteur avicole bénéficiant d'un soutien, attribuable aux interventions de BeniPoule, par rapport à la situation de référence).	USD (\$)	Revenus annuels liés à l'aviculture au niveau des exploitations et entreprises <i>Pour cet indicateur, le consultant devra se référer aux standards de TECHNOSERVE qui lui seront transmis dans la documentation)</i>	Femme ; jeune ; type d'acteur
	Productivité à la ferme mesurée, indicateur composite mesuré à travers trois sous-indicateurs: • l'indice de consommation (IC), • le taux de mortalité et • le poids des sujets vivants à l'abattage(pour les poulets de chair commerciaux)	Ratio % Kilogrammes (kg)	Indice de consommation (IC) : Quantité totale d'aliment consommés (kg) pour produire un kg de viande ou d'œufs. Taux de mortalité (%) : nombre de sujets morts pendant le cycle de production divisé par le nombre total de sujets mis en place. Poids vif moyen (kg) au moment de la vente/abattage	Type de producteur/élevage
	Productivité des abattoirs mesurée par le taux d'utilisation	Pourcentage (%)	Quantité d'animaux (volailles) effectivement abattus rapportée à la capacité de production maximale théorique sur une période donnée	Taille/type d'abattoir

Niveau de résultat	Indicateur	Unité de mesure	Donnée de référence requise	Désagrégation
Sous-objectif (Sub-Objective)	Nombre de producteurs et entrepreneurs appliquant les bonnes pratiques (Nombre de fermiers et d'entrepreneurs du secteur avicole qui adoptent et mettent en œuvre au moins trois pratiques améliorées en matière de production, de gestion d'entreprise, de gestion financière, de sécurité alimentaire ou de gestion régénérative, promues dans le cadre des interventions du programme BeniPoule.)	Nombre d'individus	Adoption actuelle des pratiques avicoles améliorées <i>Ces bonnes pratiques peuvent notamment inclure :</i> <i>une gestion améliorée de l'alimentation animale ;</i> <i>des protocoles de biosécurité ;</i> <i>la tenue de registres ;</i> <i>l'adoption de races améliorées ;</i> <i>le respect des normes de certification de qualité ;</i> <i>des pratiques de gestion régénérative ou circulaire des déchets.</i>	Jeunes Femmes ; type d'acteur
	Nombre de producteurs et entrepreneurs ayant des revenus améliorés	Nombre d'individus	Niveaux de revenus actuels et sources de revenus	Jeunes ; Femmes ; Type d'acteur
	Nombre d'acteurs du marché reproduisant ou développant un changement favorisant la croissance du secteur et bénéficiant aux producteurs et entrepreneurs, y compris les femmes et les jeunes	Nombre d'acteurs du marché	S/O	Type d'acteur (Entreprise privée/Association/Acteur du système d'appui/Gouvernement) ; portée géographique
	Valeur du financement mobilisé dans le secteur avicole	USD (\$)	Accès actuel et utilisation des produits financiers	Jeunes ; Femmes ; type d'acteur
	Nombre d'entreprises ayant obtenu une certification de sécurité sanitaire des aliments	Nombre d'entreprises	Statut actuel de certification	MSME vs grande entreprise
	Pourcentage d'acteurs du marché signalant une amélioration du fonctionnement du secteur avicole (facilité de faire des affaires, accès aux intrants, aux marchés, aux normes)	Pourcentage (%)	Référence basée sur la perception du fonctionnement du secteur	Type d'acteur ; Jeunes ; Femmes
	Nombre d'acteurs du marché adoptant de manière autonome des pratiques commerciales inclusives	Nombre d'acteurs	Pratiques commerciales inclusives existantes	Type d'acteur
	Nombre d'exploitations et d'entreprises sous gestion régénérative améliorée	Nombre d'exploitations/entreprises	Utilisation actuelle de pratiques régénératives ou circulaires	Jeunes ; Femmes ; Type d'acteur

6. Méthodologie

Le consultant devra proposer une méthodologie mixte et fondée sur la théorie du changement, conforme aux orientations MSD et DCED,

pouvant inclure :

- Des enquêtes quantitatives auprès des producteurs et entrepreneurs ;
- La collecte de données au niveau des entreprises (MSME), le cas échéant ;
- Des entretiens qualitatifs avec des informateurs clés (EIC) et des groupes de discussion (focus groups) ;
- L'utilisation de données secondaires (par exemple : MAEP, ATDA, INStAD), le cas échéant ;
- La triangulation avec les conclusions de la MSA et des autres études de la phase de démarrage.

Les stratégies d'échantillonnage, les tailles d'échantillon et la logique de comparaison devront être clairement exposées et justifiées

Livrables

7. Livrables

Le consultant sera responsable des livrables suivants :

Rapport de démarrage (Inception Report) :

- Questions d'évaluation affinées;
- Méthodologie finale et stratégie d'échantillonnage;
- Outils de collecte de données;
- Plan de travail et calendrier

Rapport de référence provisoire (Draft Baseline Report) :

- Valeurs de référence pour l'ensemble des indicateurs convenus;
- Analyse désagrégée (genre, jeunesse, portée géographique, type d'acteur);
- Validation des hypothèses et des risques;
- Implications pour la conception des interventions et l'affinement des cibles

Rapport final (Final Baseline Report) :

- Révisé sur la base des commentaires de TechnoServe;
- Base de données propre et dictionnaires de codes (codebooks), formatés selon les standards de TechnoServe;
- Présentation résumée (diaporama) à l'usage du programme et du bailleur;

Tous les livrables doivent être soumis en anglais et en français.

Date de Début Prévue

09/02/2026

Lieu de Performance

Par rapport à sa portée géographique, l'échantillonnage se fera de manière raisonnée en privilégiant les bassins de production et les marchés avicoles identifiés sur le territoire béninois lors de la conception du projet et affinés durant sa phase de démarrage.

Informations Supplémentaires

8. Calendrier et charge de travail

L'étude de référence devra être réalisée dans un délai de 8 à 10 semaines, en cohérence avec le calendrier global de la phase de démarrage.

Calendrier indicatif :

- Démarrage et finalisation des outils : 2 semaines;
- Collecte des données : 4 à 5 semaines;
- Analyse et rédaction du rapport : 2 à 3 semaines

9. Composition de l'équipe et qualification

L'équipe de consultants devra disposer des qualifications suivantes :

- Une formation supérieure (bac + 5 minimum) en statistiques, économie agricole ou équivalent ;
- Une expérience de 10 ans (minimum) dans la conduite d'évaluations de projets de développement d'envergure nationale dans le secteur agricole et agro-alimentaire prouvée par des attestations de travail et/ou de service fait ;
- Une expérience avérée dans la conduite d'évaluations de référence, à mi-parcours ou finales pour des programmes MSD ou de développement du secteur privé ;
- Une solide compréhension de la mesure conforme à la norme DCED et de l'évaluation fondée sur la théorie du changement ;
- Une expérience dans les chaînes de valeur de l'élevage ou de l'aviculture (atout) ;
- Une expérience de travail en Afrique de l'Ouest, idéalement au Bénin ;
- Une capacité démontrée à intégrer le genre, la jeunesse et l'analyse au niveau des systèmes.
- Une solide compréhension de la mesure conforme à la norme DCED et de l'évaluation fondée sur la théorie du changement ;
- Une expérience dans les chaînes de valeur de l'élevage ou de l'aviculture (atout) ;
- Une expérience de travail en Afrique de l'Ouest, idéalement au Bénin ;
- Une capacité démontrée à intégrer le genre, la jeunesse et l'analyse au niveau des systèmes.

10. Supervision et gestion

Le consultant rendra compte à l'équipe Suivi, Évaluation et Apprentissage (MEL) de TechnoServe, en étroite coordination avec la direction du programme BeniPoule.
TechnoServe s'engage à :

- Fournir l'ensemble de la documentation pertinente du programme (proposition de projet, cadre logique, résultats de la MSA) ;
- Faciliter les prises de contact avec les principales parties prenantes, le cas échéant ;
- Assurer la supervision technique et l'assurance qualité tout au long de la mission.

11. Dossier de Candidature

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont invité(e)s à soumettre un dossier complet comprenant :

1. Une offre technique (maximum 15 pages) présentant la compréhension des termes de référence, la méthodologie proposée, le plan de travail détaillé et la composition de l'équipe.
2. Le(s) diplôme(s) et certification(s) du/de la consultant(e) principal(e) et de tout(e) expert(e) associé(e).
3. Trois preuves (attestations de bonne fin d'exécution...etc.) de conduite de missions ou d'expériences professionnelles similaires.
4. Le(s) CV détaillé(s) du/de la consultant(e) principal(e) et de tout(e) expert(e) associé(e).
5. Deux (2) exemples de rapports d'évaluations (baseline, mi - terme ou finale) réalisés dans les cinq dernières années. Les exemples de rapports devront inclure la page de garde identifiant clairement le prestataire et le commanditaire.
6. Les coordonnées de deux (2) références professionnelles pouvant attester des compétences techniques du/de la consultant(e) principal(e)
7. Une offre financière détaillée, présentant au minimum les honoraires journaliers, le nombre de jours par livrable, les coûts par poste d'activité et le montant total estimé (en CFA et en euros) pour la conduite de la mission.

Les dossiers de candidature sont à soumettre par voie électronique à l'adresse indiquée dans l'avis de recrutement au plus tard à la date limite spécifiée. TechnoServe se réserve le droit de solliciter des informations complémentaires et de rejeter toute candidature ne satisfaisant pas aux exigences minimales des présents TDR.

Nota Bene : Soumettre exclusivement les preuves effectivement pertinentes au regard de la présente mission et ne pas dépasser le nombre de pièces demandées. Toute offre ne respectant pas cette consigne pourrait être pénalisée conformément à la procédure d'évaluation.

12. Critères d'évaluation des offres

Les soumissions seront évaluées selon les quatre (04) critères définis ci-dessous:

Critère 1 : Qualifications et expérience de l'expert(e) principal(e) et, le cas échéant, de l'équipe proposée. Ce critère évalue le niveau de formation académique et l'expérience professionnelle du prestataire. L'évaluation portera sur le diplôme, les années d'expériences en études et évaluations de projets dans le secteur agricole et agroalimentaire ou de l'élevage en Afrique de l'Ouest. Le cas échéant, elle prendra également en compte la pertinence de l'équipe proposée et la complémentarité des profils. L'expérience dans l'évaluation de projets mis en œuvre selon l'approche MSD et la maîtrise des normes DCED seront considérés comme critères bonifiants mais non éliminatoires.

Critère 2 : Qualité et pertinence de la méthodologie proposée.

Ce critère évalue la rigueur et l'adéquation de l'approche méthodologique avec le contexte de BeniPoule. L'évaluation portera sur : la clarté de la définition du périmètre de l'évaluation (couverture géographique et cibles) à l'aune des termes de référence, la pertinence du plan de collecte de données primaires (échantillonnage, outils et méthode de collecte), la cohérence entre la méthodologie proposée, la composition de l'équipe et le réalisme du plan de travail au regard du délai imparti et des livrables attendus.

Critère 3 : Expérience spécifique dans la conduite d'études similaires

Ce critère évalue la capacité du prestataire à produire des livrables de qualité sur la base de missions antérieures comparables. L'évaluation s'appuiera sur les preuves de conduite de missions similaires et sur les exemples de rapports soumis. Elle portera sur : le nombre et la pertinence des évaluations conduites et la qualité rédactionnelle des rapports fournis à titre d'exemple.

Critère 4 : Offre financière

Ce critère évalue le réalisme et la pertinence des coûts proposés par le prestataire pour la conduite de la mission.

13. Processus de sélection

Le processus de sélection de l'attributaire se fera suivant plusieurs étapes à savoir :

1. Présélection basée sur l'étude des offres reçues?
2. Interviews des soumissionnaires retenus à l'issue de la phase de présélection,
3. Evaluation des offres présélectionnées.

Instructions pour la Réponse

Pour garantir la prise en compte, toutes les réponses doivent être soumises avant le **08/02/2026**, rédigées en **Français**, avec les prix indiqués en **XOF**.

Toutes les réponses doivent :

- Contenir un coût détaillé avec les taxes applicables et autres frais clairement identifiés.
- Fournir les termes et conditions de paiement demandés.
- Inclure un nom de contact, une adresse e-mail et un numéro de téléphone.
- Pour les devis d'une entreprise, fournir un bref aperçu de l'entreprise et des services offerts, y compris le nom légal complet et l'adresse de l'entreprise, la juridiction d'incorporation, le nom légal complet et le pays de citoyenneté des propriétaires/directeurs principaux de l'entreprise, et l'année de création de l'entreprise.

- Si un consortium d'entreprises ou une équipe de consultants soumet un devis conjointement, les informations ci-dessus doivent être fournies pour chaque membre de l'équipe.
- Incluez uniquement les fichiers joints qui sont de 10 Mo ou moins en taille. Ne pas inclure de formats de fichiers compressés (ZIP, RAR), exécutables ou d'autres formats de fichiers inhabituels, car ils seront rejetés.

Envoyez les réponses à : **buy+RQ10466@tns.org**

Note : NE PAS envoyer votre réponse par e-mail à un employé de TechnoServe ou livrer votre réponse en copie papier à un bureau de TechnoServe. Le non-respect de ces instructions peut rendre votre réponse inéligible pour considération.

Termes et Conditions

- Cette sollicitation ne doit pas être interprétée comme une offre de la part de TechnoServe.
- Les réponses doivent être soumises le ou avant la date indiquée.
- Toute offre non réactive sera immédiatement rejetée.
- Les réponses à cette sollicitation seront considérées comme des offres contraignantes et doivent rester valables pour acceptation pendant au moins 90 jours à compter de la date de clôture de cette sollicitation.
- Tout achat résultant de cette sollicitation sera régi par les termes et conditions contractuels de TechnoServe et peut être soumis à des conditions supplémentaires telles qu'exigées par les donateurs finançant l'achat.
- TechnoServe se réserve expressément le droit d'accepter ou de refuser toute offre ou d'annuler le processus de sollicitation à tout moment sans explication, sans aucune responsabilité envers aucun répondant.
- TechnoServe peut, à sa discrétion, accepter tout ou partie de l'offre d'un répondant.
- Toutes les informations fournies par TechnoServe dans cette sollicitation sont données de bonne foi ; cependant, les détails sont susceptibles de changer.
- TechnoServe peut exiger que les répondants concluent un accord de non-divulgence comme condition préalable à la prise en compte.
- Les répondants assument l'entière responsabilité de tous les coûts engagés en relation avec la préparation de leur réponse, y compris les frais de tiers.
- Toutes les réponses deviennent la propriété de TechnoServe.
- Les répondants doivent divulguer pleinement tout conflit d'intérêt relatif à cette sollicitation. Le non-respect peut entraîner une disqualification.

Demande de Fichiers

Les fichiers joints suivants, s'il y en a, représentent une partie importante de cette sollicitation.

Request Files

Description	Fichier
Tableau des indicateurs	Download
Liste des pièces administratives et fiscale à fournir.	Download

Critères de Sélection

Les présentations seront évaluées selon les critères suivants et la méthodologie de notation.

Critères	Points Maximaux
Expérience spécifique dans la conduite d'études similaires (03 preuves de bonne exécution de missions similaires ; deux (02) exemples de rapports d'évaluations (baseline, mi - terme ou finale) réalisés dans les cinq dernières années) à raison de 05 poin	25
Offre financière	25
Qualifications et expérience de l'expert(e) principal(e), le cas échéant, de l'équipe proposée (diplômes = 10 points; 10 années d'expériences professionnelles = 10 points, moins de 10 ans = 0 point)	20
Performance en interview	15
Compréhension de la mission, qualité et pertinence de la méthodologie proposée	15